

Viabilité hivernale sur les routes départementales : 250 agents mobilisés

Châlons-en-Champagne, le 14 novembre 2014

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME

L'hiver revient avec ses chutes de neige et ses baisses des températures, les conditions de circulation risquent d'être perturbées. Afin de maintenir le réseau routier circulaire, le Conseil général de la Marne activera **lundi 17 novembre 2014 et jusqu'à la mi-mars 2015**, son plan d'intervention de viabilité hivernale sur les 4 200 kilomètres de routes de sa responsabilité.

Pour assurer la sécurité des automobilistes et la fluidité du trafic, le Conseil général met en œuvre des moyens humains et matériels importants.

Pendant quatre mois, environ 250 agents et 67 engins de salage et de déneigement sont mobilisés et répartis sur l'ensemble du territoire. De plus, en cas d'intempéries neigeuses, 97 tracteurs d'agriculteurs volontaires ont été équipés d'une lame de déneigement pour traiter le réseau secondaire. Toutefois, certaines conditions météorologiques exceptionnelles (pluies verglaçantes, chutes de neige importantes et formation de congères) rendent ce dispositif moins performant.

Conseils de circulation :

Il est vivement recommandé de s'informer des conditions de circulation et des prévisions météorologiques avant s'engager sur la route.

Les automobilistes sont invités à redoubler de prudence en réduisant leur vitesse et en augmentant les distances de sécurité.

Il est interdit de dépasser les engins de salage et de déneigement lorsqu'ils sont en action.

De plus, pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes ou dont la longueur dépasse 7,00 mètres, il est interdit de dépasser ou de changer de file dès lors qu'une partie de la chaussée est enneigée ou verglacée.

Informations routières :

En ce qui concerne les routes départementales, le Conseil général de la Marne apporte une information synthétique sur les conditions de circulation :

Infos route du Conseil général : **03.26.69.34.10** (coût d'un appel local)

Une représentation cartographique des conditions de circulation est consultable sur le site Internet :

www.marne.fr → **En page d'accueil** → **Info routes** → **Onglet viabilité hivernale**.

Dès lundi 17 novembre prochain, ces informations seront mises à jour quotidiennement pour **7h15**.

Au niveau national, des informations routières sont disponibles sur le site internet de Bison Futé (www.bison-fute.gouv.fr).